



*Parce qu'ici,  
on se sent bien !*

## TARIFS DES PRESTATIONS

- VENTE IMMOBILIÈRE :  
Honoraires forfaitaires à la charge du vendeur, 3990€ TTC
- VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET CESSION DE DROIT AU BAIL :  
Honoraires forfaitaires à la charge du vendeur, 3990€ TTC.
- PROGRAMMES NEUFS : Application de barème du promoteur.
- AVIS DE VALEUR ÉCRIT : 180 € TTC à la charge du demandeur.
- MANDAT D'ACHETER, DE RECHERCHE : Honoraires forfaitaires de 3990€ TTC, charge vendeur.
- VENTE d'un garage ou d'un emplacement de stationnement : Honoraires forfaitaires 1600 Euros TTC , charge vendeur.

Barème d'honoraires Au 01/08/2021

SO.CA.F 26 AV DE SUFFREN 75015 PARIS

MONTANT 110.000 €

CPI38012021000000028 délivrée par CCI de Grenoble